

UNITE MOBILE D'INTERVENTION CHIMIQUE (UMIC)

MISSIONS / DOMAINES DE COMPETENCE (actuellement toujours pas de GNR) :

L'UMIC du Puy-de-dôme est composée de 2 équipes de reconnaissance (VIRT Clermont, VIRT Riom) et d'une équipe dite « d'identification » (CIRT Clermont). Du fait de la dotation en matériel de nos 2 équipes de reconnaissance, ces dernières réunies pourront intervenir sur des missions dites d'identification en complément de la CIRT.

⇒ Missions de reconnaissance : c'est à dire, mesures ou prélèvement ponctuels (détection CO, odeur suspecte...), toutes missions sans utilisation de scaphandres lourds (produits chimiques ayant pas ou peu de risques).

⇒ Missions d'identification : toutes missions avec utilisation de scaphandres lourds, c'est à dire identification de produit inconnu, reconnaissance approfondie sous scaphandres (produits chimiques ayant des risques toxiques, corrosifs...).

⇒ Autres missions : toutes missions avec notion d'attentat, de nombreux intoxiqués, utilisation de scaphandres lourds, d'un ensemble de décontamination, de détecteurs de toxique de guerre

EFFECTIF et MOYENS de l'unité à engager :

Missions de reconnaissance

Personnels :

↳ 1 chef d'agrès (RCH 2 au minimum)

↳ 2 équipiers (RCH 1 au minimum)

↳ Informer le chef UMIC et l'officier de garde groupement

Matériels :

↳ VIRT Clermont ou VIRT Riom

UMIC : mission d'identification

Personnels :

↳ 1 chef d'unité (RCH 3 au minimum)

↳ 4 chefs d'agrès (RCH 2 au minimum)

↳ 6 équipiers (RCH 1 au minimum)

↳ personnels du FPTL, du VAR ou RCAM

⇒ Engager l'OGG

Matériels :

↳ 1 VLR Chef d'unité CMIC – RCH 3 (voir tableau de garde mensuelle)

↳ 1 VIRT Clermont – 1 RCH 2 / 2 RCH 1

↳ 1 VIRT Riom – 1 RCH 2 / 2 RCH 1

↳ 1 CIRT Clermont – 1 RCH 2 / 1 RCH 1

↳ 1 CEDEPOLL Riom - 1 RCH 2 / 1 RCH 1

↳ 1 FPTL ou FPT

↳ 1 VAR ou 1 RCAM

ENGAGEMENT MINIMUM :

Le personnel et le matériel de la mission de reconnaissance.

REGLES D'ENGAGEMENT :

⇒ La prise d'appel doit être précise pour connaître si possible le produit chimique et en déduire le risque :

↳ si peu ou pas de risques, engager une cellule de reconnaissance (VIRT Clermont ou Riom, suivant le lieu d'intervention)

↳ Si le risque est important ou inconnu, engager le chef d'unité, l'ensemble des moyens (VIRT et CIRT Clermont + VIRT et CEDEPOLL Riom) et un porteur d'eau (FPT, FPTL) ainsi qu'un VAR ou une RCAM

⇒ Un porteur d'eau (FPT, FPTL) minimum devra être à disposition pour toutes les missions d'identification.

⇒ Pour une opération motivée, prévoir la présence d'un VSAB avec Med SP pour la sécurité du personnel.

REFERENCES OFFICIELLES :

- Référentiel emploi formation spécialité Risques Chimiques / Note d'information du 12/07/94

- Guide d'intervention face aux Risques Chimiques de la Fédération National des SP

- Guide de formation du groupe de travail sur les Risques Technologiques (Groupe d'études d'Angers)

- Arrêté préfectoral du 2 janvier 2002 portant création de l'unité mobile d'intervention chimique au sein du SDIS 63

- Arrêté fixant la liste d'aptitude opérationnelle des sapeurs-pompiers de l'UMIC 63

MEMENTO :

⇒ Prévoir les informations suivantes pour les secours :

↳ sens du vent... point de transit

↳ nom du produit(s) impliqué(s)

↳ quantité du produit(s) impliqué(s)

↳ type de fuite : écoulement liquide, gazeux...?

↳ type de lieu ou de transport en cause (usine, camion citerne, wagon...)

↳ présence ou non de victimes ou d'impliqués